

Préparation de la rentrée 2007

Priorité n°4 :

L'orientation individualisée et l'insertion professionnelle au cœur des finalités de toute formation (extrait)

Un entretien d'orientation sera proposé à tous les **lycéens de classe de Première**. Conduit par le professeur principal, avec l'appui en tant que de besoin du conseiller d'orientation-psychologue, cet entretien permettra d'informer et surtout de sensibiliser en amont le jeune aux différentes voies qui s'offrent à lui et ainsi de l'aider à affiner le choix qu'il sera amené à effectuer en classe terminale.

Ainsi préparé, le lycéen pourra bénéficier en classe terminale du nouveau dispositif qui sera mis en place à partir des préconisations du schéma national d'orientation. Cette séquence d'orientation visera à éclairer le jeune sur la variété et le contenu des choix qui s'offrent à lui et à l'accompagner. Elle repose sur trois éléments :

- l'orientation active : les universités pourront faire bénéficier les jeunes qui envisagent d'y poursuivre leurs études d'une aide individuelle à l'orientation. Dans un souci de conseil, les chefs d'établissement et les conseils de classe du lycée donneront un avis en amont de la procédure de formulation des vœux ;
- la mise en place au niveau académique d'un dossier unique d'accès à l'enseignement supérieur permettra de coordonner et d'harmoniser les calendriers d'inscription tout en respectant la liberté de choix entre les différentes filières que confère le grade de bachelier ;
- l'engagement, pour les élèves qui auront opté pour la voie universitaire, d'un suivi personnalisé pouvant déboucher sur un entretien d'orientation.